



Contexte

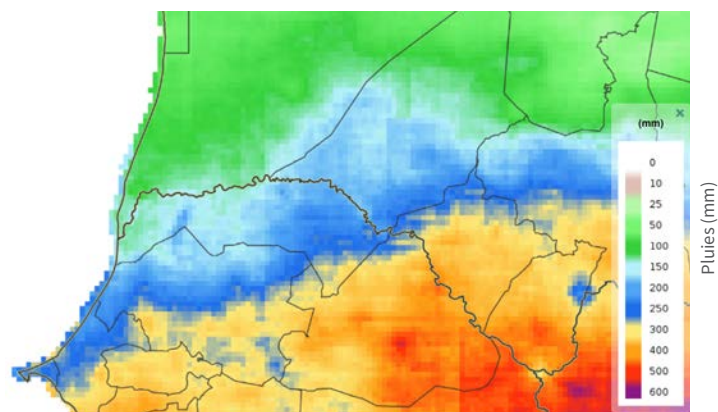
Le Sahel subit depuis plusieurs décennies d'importantes modifications des conditions environnementales provoquées par les effets combinés du changement climatique et des activités agricoles. En 2020, la zone frontalière entre le Sénégal et la Mauritanie et l'ensemble de la région sahélienne ont connu une saison des pluies particulièrement humide (Figures 1 et 2).

Cette situation a favorisé l'explosion des populations de rongeurs, dont les phases de pullulation en Afrique subsaharienne sont récurrentes. Au cours des dernières décennies, cette prolifération a occasionné des dégâts majeurs sur les cultures. Les Gouvernements sénégalais et mauritanien, avec le concours de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), ont ainsi mené une mission d'évaluation biologique, phytosanitaire et socioéconomique de la situation.



Figure 1. Distribution spatiale de la pluviométrie cumulée dans la vallée du fleuve Sénégal

juillet-septembre 2014 (année de faible pluviosité)



juillet-septembre 2020

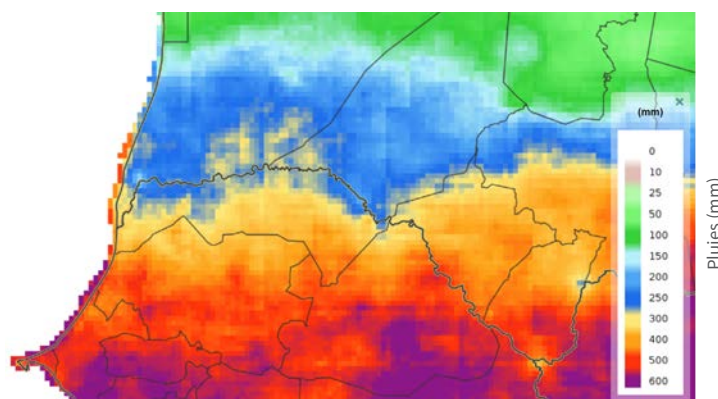


Figure 2. Couverture géographique de l'étude



NB: L'encadré rouge de la Figure 2 fait référence à la Figure 1.

Source: ONU. 2018. Carte du monde [en ligne]. [Citée le 1 juillet 2021]. <https://www.un.org/geospatial/file/3420/download?token=bZe9T8l9>; modifiée par l'auteur



Objectifs

L'objectif principal de la mission d'évaluation conduite par la FAO du 4 au 14 mars 2021 était d'améliorer la compréhension de la situation au profit des gouvernements et de leurs partenaires techniques et financiers, dans le but de renforcer la riposte en cours et de soutenir les populations touchées.

Plus spécifiquement, il s'agissait:

1. d'identifier les causes de l'invasion et d'évaluer les besoins matériels et financiers nécessaires pour l'endiguer. (Les évaluations effectuées précédemment par les pays ont servi de base pour préciser les estimations);
2. d'évaluer les pertes et dégâts occasionnés aux secteurs rizicole et maraîcher dans les deux pays concernés;
3. d'effectuer rapidement une première évaluation du nombre, du profil et des besoins socioéconomiques des populations et des exploitations agricoles impactées;
4. d'élaborer un plan de réponse présentant les options de riposte contre les ravageurs et l'appui aux populations touchées.

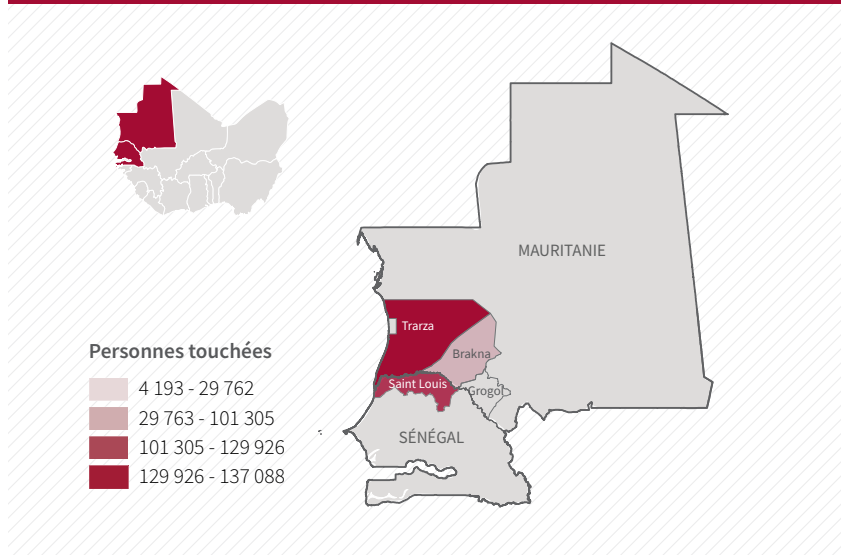
Bénéficiaires (populations concernées et potentielles cibles)

La prolifération des rongeurs a entraîné, dans les deux pays étudiés, des pertes de production essentiellement dans les secteurs de la riziculture et des cultures maraîchères. Ainsi, 39 746 ménages, soit 269 762 personnes, sont directement ou indirectement concernés.

Tableau 1. Valorisation monétaire des pertes agricoles dues aux infestations de rongeurs dans la vallée du fleuve Sénégal

Pays	Région/ wilaya	Baisse de la production (en tonnes)	Nombre de ménages concernés	H0: Pertes moyennes (en USD)	H1: Hypothèse basse (en USD)	H2: Hypothèse haute (en USD)
Mauritanie	Trarza	57 400	22 848	24 911 600	24 108 000	25 715 200
	Brakna	2 174	986	943 690	913 248	974 131
	Gorgol	1 123	268	2 044 316	1 572 550	2 516 081
	Total des trois wilayas	60 697	24 102	27 899 605	26 593 798	29 205 412
Sénégal	Saint-Louis	24 264	15 644	5 568 749	5 568 749	5 677 940

Figure 3. Effectifs des personnes directement concernées par l'infestation de rongeurs



Source: ONU. 2018. Carte du monde [en ligne]. [Citée le 1 juillet 2021]. <https://www.un.org/geospatial/file/3420/download?token=bZe9T8l9>; modifiée par l'auteur

Les populations concernées par les infestations de rongeurs sont plus nombreuses en Mauritanie où leur importance relative est aussi plus grande (Tableau 2). En effet, dans ce pays, 14,3 pour cent des personnes vivant dans les wilayas de Trarza, Brakna et Gorgol sont concernées, contre 11,2 pour cent des habitants de la région de Saint-Louis au Sénégal.

En Mauritanie, 75 133 femmes (51,9 pour cent des personnes sinistrées dans les trois wilayas considérées), tous âges confondus, sont touchées, contre 62 362 (49,8 pour cent des personnes concernées) au Sénégal. Dans ce dernier pays, 18 006 personnes âgées de 18 à 24 ans sont concernées par l'infestation (14,4 pour cent), contre 19 165 (13,2 pour cent) en Mauritanie.

Tableau 2. Populations touchées par âge et par sexe (mars 2021)

Catégories d'âge	Femmes	Hommes	Total
Mauritanie			
0 - 4	9 411	10 053	19 464
5 - 17	23 431	24 475	47 906
18 - 24	10 006	9 159	19 165
25 - 64	28 731	22 390	51 121
65 et +	3 554	3 400	6 954
Total	75 133	69 477	144 610
Sénégal			
0 - 4	10 667	11 252	21 919
5 - 17	17 438	18 524	35 962
18 - 24	8 733	9 273	18 006
25 - 64	22 995	21 446	44 441
65 et +	2 529	2 295	4 824
Total	62 362	62 790	125 152
Total général	137 495	132 267	269 762

La lutte intégrée durable contre les ennemis des cultures et les rongeurs en particulier, nécessite des mécanismes adéquats d'alerte précoce mais aussi des actions de prévention au niveau communautaire avec l'aide des services techniques concernés.

Mesures prises et perspectives

Étant donné l'importance des régions touchées pour assurer l'approvisionnement en denrées agricoles de la Mauritanie et du Sénégal, des mesures ont été prises dans les deux pays pour contrer les effets néfastes de la pullulation des rongeurs.

Ainsi, au Sénégal, les producteurs de la région de Saint-Louis rapportent une indemnisation reçue de l'État – en fonction de la superficie infestée – d'un montant global d'environ 1 milliard de francs CFA (XOF), soit environ 1,8 million d'USD. Des campagnes de traitement à base de rodenticides anticoagulants ont également été mises en œuvre par la Direction de la protection des végétaux (DPV). Les producteurs ont été invités par les services déconcentrés de la DPV (base de Djidiéry à Richard-Toll) à dégager les périmètres de production pour faciliter l'action des prédateurs naturels des rongeurs.

En Mauritanie, l'État a entrepris de soutenir les campagnes rizicole et maraîchère dans les zones touchées en fournissant gratuitement des engrais et des semences. Des opérations de traitement ont également été initiées; leurs résultats sont diversement appréciés par les producteurs. Sur les conseils de la DPV mauritanienne, les exploitants ont été encouragés à assainir les périmètres de production pour détruire les gîtes de rongeurs et favoriser l'action des prédateurs.

Sur les deux rives du fleuve Sénégal, les exploitants agricoles ont tenté de lutter, à leurs frais, contre les rongeurs en utilisant des produits chimiques souvent inappropriés, voire dangereux, ou en suivant des protocoles inadaptés.

Recommandations

- Apporter une assistance d'urgence – idéalement en associant des transferts monétaires et d'actifs/services inconditionnels et conditionnels – aux ménages risquant de basculer sous le seuil d'extrême pauvreté du fait de l'infestation de rongeurs.
- Soutenir les exploitations agricoles les plus touchées par les infestations pour préparer les campagnes maraîchères et hivernales de 2021.
- Appuyer les services de la DPV dans l'établissement d'un système pérenne et efficient de veille et d'alerte précoce sur les rongeurs ravageurs des cultures en Mauritanie et au Sénégal, voire à l'échelle de l'Afrique de l'Ouest.
- Appuyer les services statistiques agricoles dans la collecte des données structurelles et conjoncturelles afin de disposer, dans un délai raisonnable, d'informations sur le secteur agricole dans son ensemble, en particulier en Mauritanie, mais aussi au Sénégal, dans le cadre plus large d'un dispositif de prévention et de gestion des risques de catastrophe dans le domaine agricole.

Les frontières et les noms et autres appellations qui figurent sur les cartes dans ce document n'impliquent de la part de la FAO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Les lignes pointillées sur les cartes représentent des frontières approximatives dont le tracé peut ne pas avoir fait l'objet d'un accord définitif.

Contact

Équipe sous-régionale pour la résilience
en Afrique de l'Ouest et au Sahel
FAO-REOWA@fao.org
Dakar, Sénégal

Bureau des urgences et de la résilience de la FAO
OER-Director@fao.org
fao.org/emergencies | @FAOemergencies
Rome, Italie

Organisation des Nations Unies pour
l'alimentation et l'agriculture

